

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 30/06/2014

Réception par le Prefet : 30/06/2014

Publication : 02/07/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

Communication  
au Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Séance du mercredi 25 juin 2014

## COMMUNICATION GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE EXERCICE 2013

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 3211-2 al. 2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation au Président du Conseil Général en matière d'emprunts et d'opérations financières,
- VU les délibérations du Conseil Général n° CG-2011-1-1-5 du 31 mars 2011 et n° CG-2013-3-1-2 du 21 juin 2013 relatives aux délégations de compétences au Président du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général 2012-5-1-2 du 7 décembre 2012 relative au projet de budget primitif 2013,
- VU la délibération du Conseil Général 2013-3-1-1 du 21 juin 2013 relative à la Décision Modificative n° 1 du budget 2013,
- VU la délibération du Conseil Général 2014-2-1-5 du 13 mars 2014 relative au projet de budget primitif 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

- donne acte au Président de la communication relative à la gestion de la dette départementale en 2013.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER